

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article827>



FICHE TECHNIQUE PROFESSEURS EPS PPCR

- Carrière - Généralités -



Date de mise en ligne : samedi 11 novembre 2017

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

FICHE TECHNIQUE PROFESSEURS EPS PPCR

- >Reclassement
- >Comment calculer son traitement brut ?
- >Les modalités de l'avancement
- >Application du ppcr aux professeurs d'eps bi-admissibles
- >Application du ppcr à la hors classe des professeurs d'e.p.s et des professeurs d'eps bi-admissibles
- >Promotion à la classe exceptionnelle

Cliquez sur l'image pour télécharger la Fiche Technique



Novembre 2017

FICHE TECHNIQUE

Application du protocole P.P.C.R
Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

PROFESSEURS D'EPS & BI-ADMISSIBLES

- >P2 - RECLASSEMENT
- >P3 - COMMENT CALCULER SON TRAITEMENT BRUT ?
- >P3 - LES MODALITÉS DE L'AVANCEMENT
- >P3 - APPLICATION DU PPCR AUX PROFESSEURS D'EPS BI-ADMISSIBLES
- >P4 - APPLICATION DU PPCR À LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS D'E.P.S ET DES PROFESSEURS D'EPS BI-ADMISSIBLES
- >P5 - PROMOTION À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

**DERNIERE
MINUTE**

Le Ministre des Comptes et de la Fonction Publiques a annoncé le 16/10/2017 le report à l'année 2019 des mesures prévues par le PPCR pour l'année 2018. (Les INM au 01/01/2018 et au 01/01/2019 qui figurent sur les tableaux le sont à titre indicatif).
Le transfert «prime-points» annoncé pour le 01/01/2018 est par conséquent gelé.
Cette mesure aura une incidence

- sur le montant de la pension des collègues qui souhaitent partir en retraite après Janvier 2018
- sur le montant des HSA, des HSE et des heures d'Interrogation qui est calculé sur la base de l'I.N.M.

Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.